

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL,
Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE!

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptées. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

- Jouidi 23. — Attaque de Foldkirch, par le gén. Masséna, contre les Autrichiens (1799).
- „ Combat d'Aunon, par le général Hugo, contre les Espagnols (1811).
- „ Attaque de Maubeuge, par le général Schuller, contre les Alliés (1814).

FRANCE.

Paris, 16 Janvier.

— Il a eu, hier, réunion des députés de la gauche chez l'honorable M. Odilon-Barrot. La présence de M. de Lamartine à cette réunion n'a pas été une des choses les moins remarquables dont elle ait été l'occasion; du reste, les personnes qui, dans la soirée de vendredi, avaient vu et entendu M. de Lamartine chez M. Odilon-Barrot, où il avait pris part à un grand dîner politique donné par lui-même à Reschid-Pacha et à plusieurs membres du parlement anglais, ces personnes avaient pu se convaincre que M. de Lamartine avait fait assez de chemin vers les idées de la gauche, pour avoir le droit d'être admis aux réunions présidées par le chef de l'opposition constitutionnelle. M. de Lamartine s'est donc séparé du parti des conservateurs, du parti des bornes, comme il l'a qualifié lui-même, sans aucun esprit de retour.

Pour en revenir à la réunion qui s'est tenue chez M. O. Barrot, nous dirons qu'un sentiment général y a dominé: ça été la nécessité pour la gauche de se replacer sur le terrain vrai et solide des principes, de ne plus contracter d'alliances douteuses et compromettantes, de marcher droit devant elle, sans s'inquiéter de ceux qui sont en avant ou de ceux qui viennent derrière. Quelques députés se sont plaints, par exemple, de ce que tout récemment encore, on était allé, sans les consulter en aucune façon, prendre dans les rangs du centre-gauche, un candidat à la vice-présiden-

ce, un homme qui pouvait être certainement très-recommandable, mais qui, dans toutes les circonstances, avait trop indiqué sa séparation d'avec la gauche, pour que la gauche dût se montrer très-empressée de lui donner des témoignages de sympathie et de confiance. Il a été convenu qu'à l'avenir, les choses ne se passeraient plus ainsi, et que toutes les fois qu'il y aurait lieu à faire choix d'un candidat, soit pour l'une des fonctions que la chambre confère, soit pour des nominations dans les bureaux, lorsqu'il s'agit de lois importantes, on consulterait la réunion.

On s'est ensuite occupé d'un projet d'organisation de la gauche conçue sur la même base que nous indiquons nous-mêmes il y a quinze jours, c'est-à-dire que la réunion s'est divisée en plusieurs comités qui vont se par tager l'examen du budget, qui rechercheront, chacun leur spécialité, les améliorations et les réformes dont il est susceptible, et qui, lorsqu'ils auront terminé leur travail, feront à l'assemblée générale un rapport sur lequel elle statuera. Cette manière de procéder offre cet avantage que des matières, qui auront ainsi été l'objet d'études préalables faites par des hommes spéciaux, seront beaucoup mieux comprises de la chambre lorsqu'elle les discutera et échapperont à des votes de surprise, comme le pouvoir en a si souvent obtenu des chambres. En appliquant ce procédé, cette sorte d'enquête à toutes les lois qui pourront être soumises au parlement, on arrivera sans peine à faire des lois meilleures, et l'opposition, en prenant part à leur discussion, montrera qu'elle entend, aussi bien que ses adversaires, la pratique des affaires, et que si elles lui étaient conférées, elles ne périlliciteraient pas entre ses mains.

La conversation s'est engagée, comme on le pense bien, sur l'attitude qu'il conviendrait de prendre dans la discussion de l'adresse; aucune résolution formelle n'a été prise, et on ne pouvait guère en prendre avant de savoir ce que sera le travail de la commission; mais comme il est à présumer que le projet que pourra

présenter cette commission sera loin de répondre aux sentiments qu'il est du devoir de la gauche de manifester, on est à peu près tombé d'accord qu'il y aurait lieu de présenter deux amendemens, l'un à propos du droit de visite, l'autre à propos de l'Espagne. Le premier de ces amendemens sera sans doute présenté par M. Odilon-Barrot, qui, faisant partie de la commission, sera plus à même de savoir quelle portée la commission entend donner au paragraphe additionnel qu'elle doit introduire dans le projet d'adresse à l'occasion de la question du droit de visite; le second aura très-probablement pour éditeur responsable M. Gustave de Beaumont, qui déjà, dans la dernière session, a présenté un amendement sur la même question.

Telles sont à peu près les questions sur lesquelles ont roulé les conversations qui se sont engagées hier chez M. Odilon-Barrot. L'effet général de cette réunion a été qu'il convenait de prendre désormais une attitude plus énergique, non pas en vue de faire tomber tel ministère qui ne vaudrait pas mieux que lui, mais en vue de donner satisfaction à la France, qui veut une opposition énergique, résolue, s'appuyant sur des principes essentiellement progressifs et réformateurs, et méprisant de s'associer aux intérêts mesquins qui s'agitent en dehors de ces principes.

CHAMBRE DES PAIRS.

PRESIDENCE DE M. LE CHANCELIER.
Séance du Samedi 14 janvier 1842.

A une heure, M. le président monte au fauteuil. Le procès-verbal de la séance dernière est adopté sans réclamation.

M. le duc de Nemours assiste à la séance.

M. le président donne connaissance à la chambre de deux lettres de M. le comte de Mercier et de M. le duc de Cadore, qui s'excusent sur l'état de leur santé, de ne pouvoir prendre part aux travaux de la chambre.

M. le baron Dupin prononce l'éloge funèbre de M. le maréchal duc de Conegino, enlevé à la chambre le 20 avril 1842.

FEUILLETON.

LE CORRICOLO.

La Villa Giordani.

EPISODE.

(Suite.)

Pendant ce tems on avait sellé le cheval favori du comte, et il piétinait au bas du perron. Odoardo sauta dessus et s'éleva en faisant de la main un signe à Lia. Lorsqu'il eut disparu derrière le premier massif d'arbres, Lia monta dans un petit pavillon qui surmontait la terrasse et d'où l'on découvrait toute la route de Naples.

De là elle vit Odoardo se dirigeant vers la ville au grand galop de son cheval. Son cœur se serra plus fort, car au lieu que l'idée lui vint que c'était pour être plus tôt de retour, elle pensa que c'était pour s'éloigner plus rapidement.

Odoardo allait à Naples pour retenir un appartement à sa sœur.

D'abord il eut l'idée de lui louer un palais, puis il comprit que ce n'était point agir selon les instructions qu'il avait reçues et que mieux valait quelque petite chambre bien isolée dans un quartier perdu. Il trouva ce qu'il cherchait, rue San Giacomo, n. 14, au troisième étage, chez une pauvre femme qui louait des chambres en garni. Seulement lorsqu'il eut fait choix de celle qu'il réservait pour Teresa, il fit venir un tapissier et lui fit promettre que le lendemain au matin les murs seraient couverts de soie et les carreaux de tapis. Le tapissier s'engagea à faire de cette pauvre chambre un petit boudoir digne d'une duchesse. Le tapissier fut payé d'avance un tiers en plus de ce qu'il demandait.

En sortant, le comte rencontra son hôteesse: elle était avec sa sœur, vieille mégère comme elle. Le comte lui recommanda tous les soins possibles pour sa nouvelle pensionnaire. L'hôteesse demanda quel était son nom. Le comte répondit qu'il était inutile qu'elle connût ce nom, qu'une femme jeune et jolie se

présenterait, demandant le comte Giordani, et que c'était à cette femme que la chambre était destinée. Les deux vieilles en hangèrent un soufre, que le comte ne vit même pas ou auquel il ne fit pas attention. Puis, sans même se donner le temps d'écrire, tant il était inquiet de Lia, il reprit le chemin de la villa Giordani, pensant qu'il enverrait la lettre par un domestique.

Lia était restée dans le pavillon jusqu'à ce qu'elle eût perdu son mari de vue. Alors elle était redescendue dans sa chambre, continuant de le suivre avec les yeux inquiets et perçants de la jalousie. Son cœur était oppressé à ne plus le sentir battre; elle ne pouvait ni pleurer ni crier, c'était un supplice affreux, et il lui semblait qu'on ne pouvait l'éprouver sans mourir. Lia resta ainsi deux heures, la tête renversée sur le dos de son fauteuil, tenant à pleines mains ses cheveux tordus entre ses doigts. Au bout de deux heures, elle entendit le galop du cheval: c'était Odoardo qui revenait; elle sentit qu'en ce moment elle ne pourrait pas le voir; il lui semblait qu'elle la haïssait autant qu'elle l'avait aimé, elle courut à la

La chambre ordonne l'impression.

A deux heures et demie, la chambre se retire dans ses bureaux pour examiner les projets de lois présentés par le gouvernement dans la dernière séance, et relatif :

- 1.° Au recrutement ;
- 2.° Aux brevets d'invention.
- 3.° Aux gardes forestiers des communes et des établissements publics.

A quatre heures ; la chambre rentre en séance.

M. le président : Les bureaux se sont réservés seulement la nomination des commissaires pour l'examen du projet de loi sur le recrutement, et ils s'en sont rapportés à votre président pour le choix des deux autres commissions.

Voici la commission chargée de l'examen de la loi sur le recrutement.

MM. le comte Portalis, baron Feutrier, marquis de Laplace, maréchal Vallée, général Prével, général Neigre, vicomte de Caux.

Commission pour l'examen de la loi sur les brevets d'invention.

MM. le marquis de Barthélemy, baron Davilliers, Félix Faure, Ferricr, Gauthier, Odier, comte Pelet de la Lozère.

Commission pour l'examen de la loi sur les gardes forestiers.

MM. le vicomte de Bondy, Chevandier, comte Dutaillis, baron Duval, comte Gilbert des Voisins, baron Nau de Champlouis, comte de Ham.

La séance est levée à quatre heures un quart.

CARONIQUE POLITIQUE.

— Le *Moniteur* publie ce matin le tableau du revenu des impôts indirects pendant l'année dernière.

L'augmentation sur l'année 1841 est de 35,584,000 francs, et sur l'année 1840, de 68,622,000 fr.

Pour le dernier trimestre, l'augmentation sur 1841 est de 10,212,000 fr. et sur 1842, de 25,848,000 francs.

L'augmentation porte sur toute espèce d'impôts, à l'exception de celui des sucres étrangers, qui, en 1841, a été de 2,795,000 fr. plus élevé en 1842.

La plus forte augmentation est celle des droits de douane.

— La commission chargée par la chambre des pairs de la rédaction de l'adresse en réponse au discours du roi s'est réunie et a entendu M. le président du conseil, MM. les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et du commerce. La commission s'est ajournée à demain.

La chambre des pairs a examiné hier dans ses bureaux deux projets de loi importants, celui relatif au recrutement, qui touche aux plus chers intérêts des familles et la constitution de la défense du pays ; l'autre, relatif aux gardes forestiers, concerne le pouvoir municipal et toutes les communes. La discussion de ces deux projets a été longue et animée. Les dispositions du projet concernant le remplacement militaire, l'incorporation du contingent et de la durée du service militaire, ont trouvé, assure-t-on, une forte opposition. Ces dispositions modifient la loi de 1832

porte, qu'elle ferma au verrou, et revint se jeter sur son lit. Bientôt elle entendit les pas du comte qui s'approchait de la porte ; il essaya de l'ouvrir, mais la porte résista. Alors, il parla à voix basse, et Lia entendit ces mots venir jusqu'à elle : — C'est moi, mon enfant ; dors-tu ?

Lia ne répondit rien. Elle retourna seulement la tête et regarda du côté par où venait cette voix avec des yeux ardents de fièvre.

— Réponds-moi, continua Odoardo.

Lia se tut.

Elle entendit alors les pas du comte qui s'éloignait. Un instant après, sa voix parvint de nouveau jusqu'à elle : il demandait à sa femme de chambre si elle savait ce qu'avait sa maîtresse ; mais celle-ci, qui ne s'était aperçue de rien, répondit que sa maîtresse était rentrée dans sa chambre, et, sans doute fatiguée de la chaleur, s'était couchée et endormie.

— C'est bien, dit le comte, je vais écrire. Quand la comtesse sera éveillée, prévenez-moi.

Et Lia entendit Odoardo qui rentrait dans sa chambre et qui s'asseyait devant une table. Les deux chambres étaient contigües ; Lia se leva doucement, tira la clef de la porte et regarda par la serrure. Odoardo écrivait effectivement, et sans doute la lettre qu'il écrivait répondait à un grand besoin de son

sur la même matière. Plusieurs des commissaires nommés se sont opposés à certaines parties du projet ; ce sont MM. le maréchal comte Vallée, le général Neigre et le vicomte de Caux.

LE COUP DE VENT EN ANGLETERRE.

Les journaux anglais commencent à nous apporter des renseignements sur les effets des gros toms qui vient de sévir dans la Manche. Toutefois, ils ne concernent encore que les centres principaux, et n'apprenent rien de ce qui s'est passé le long des côtes.

« Depuis vingt-quatre heures disent les journaux de Londres, il fait un épouvantable ouragan. Le vent est au ouest-sud-ouest. Les rues de Londres sont jonchées de débris de cheminées et de toiles. Des arbres ont été renversés. Jusqu'ici, heureusement, il ne paraît pas que personne ait été atteint. Les promenades de Hyde Park, de St-James sont couvertes de branches d'arbres ; dans Kensington-Garden, un vieil arbre, qui faisait l'admiration des promeneurs, a été renversé. Beaucoup de maisons ont souffert. Sur le rivage, des murailles ont été ébréchées ; des barques ont été jetées à la côte. Ce n'est partout qu'un spectacle de dévastation. A Windor, le vent a déraciné beaucoup d'arbres. On a permis aux pauvres de ramasser tout le bois qui a été cassé ; ils peuvent en faire ample provision : il en a été emporté des charretées considérables.

On lit dans le *Standard* :

« On a observé, à Liverpool, que depuis quarante ans le thermomètre n'avait jamais été aussi bas. A Portsmouth, le vent qui soufflait ouest-sud-ouest a fait de grands ravages. La plupart des bâtimens à l'ancre, à Spithead et Moterbank, dansaient d'une manière effrayante sur les vagues que le vent fouettait avec furie. Plusieurs navires, qui étaient sortis avant l'ouragan, ont été obligés de s'abriter à Bambridge. A Devonport, l'ouragan n'a pas été moins terrible, et l'on craint des sinistres sur le littoral de Devon et Cronwall. L'ouragan a commencé vers minuit. On parle de cinq ou six bâtimens jetés à la côte. Les plus gros bâtimens ne peuvent être maintenus en place. Le *Royal-William* a brisé trois piles de la jetée. On n'a jamais vu les lames s'élever à une si grande hauteur amoncelées d'une manière gigantesque et effroyable.

» A Brighton, comme dans d'autres localités, l'ouragan a été précédé par la neige. On parle de la perte de plusieurs bâtimens de commerce. Pendant toute la journée, pour éviter des malheurs, les boutiques de King's Road

cœur, car une expression infinie de bonheur était répandue sur tout son visage.

— Il lui écrit, murmura Lia.

Et elle continua de regarder, hésitant entre sa jalousie qui la poussait à ouvrir cette porte, à courir au comte, à arracher cette lettre de ses mains, et un reste de raison qui lui disait que ce n'était peut-être point à une femme qu'il écrivait et que mieux valait attendre.

Le comte acheva la lettre, la cacheta, mit l'adresse, sonna un domestique, lui ordonna de monter à cheval et de porter à l'instant même à Naples la lettre qu'il venait d'écrire.

C'était celle que Teresa devait trouver poste restante.

Le domestique prit la lettre des mains du comte et sortit.

La comtesse courut à une petite porte de dégagement qui donnait de son cabinet de toilette dans le corridor, et descendit au jardin. Au moment où le domestique allait franchir la grille du parc, il rencontra la comtesse.

— Où allez-vous si tard, Guiseppa ? demanda la comtesse. — Porter, de la part de M. le comte, cette lettre à la poste, répondit le domestique.

Et en disant ces mots, il tendit la lettre vers la

et de la Parade de la Marine ont été fermées, et il ne s'est fait aucune affaire. Dans beaucoup d'endroits, on avait remplacé les chapeaux par des casquettes pour mieux résister à la violence du vent.

Le *Lloyd's-Shippind* annonce, dit le *Sun*, des sinistres plus ou moins graves à Ramsgate, Deal, Panzanes, Falmouth, Sherness, Margate, Douvres, Newhaven, Shoram, Chelsea, Ilfracombe. Un certain nombre de bâtimens ont été plus ou moins endommagés dans leur maturité, quelques-uns ont péri ; presque tous les équipages ont été sauvés.

— Les gros toms presque continuels qui régnent depuis le 11 dans le canal, ont obligé un grand nombre de navires à se réfugier dans les divers ports de relâche qui garnissent la côte. Le Havre en a reçu quelques-uns. D'autres, qui n'ont pu l'atteindre, ont fait pour Fécamp, et, malgré le mauvais état de ce petit port, quatorze bâtimens, l'*Emilie Gabrielle*, l'*Amphyrite*, la *Concorde* et la *Revanche*, y ont trouvé un abri. Ce dernier navire, qui avait perdu ses voiles, ses ancres et son gouvernail, a couru en entrant d'assez grands dangers, auxquels il n'a été soustrait que par les secours pressés qui lui ont été fournis. Son heureuse entrée a été un moment de triomphe pour les habitans de Fécamp, qui, au nombre de plus de trois mille, manœuvraient les grelins qui ont servi à le hâler. En général, les capitaines de ces bâtimens se louent beaucoup de la généreuse et active assistance qu'ils ont trouvée chez nos voisins.

MONTEVIDEO.

Au moment où il est plus question que jamais d'une démonstration sévère des puissances étangées auprès de Rosas, il nous paraît utile de publier l'état des navires de guerre mouillés dans ce port.

Bâtimens Français :

La <i>Gloire</i> , frégate.....	64 pièces.
L' <i>Atalante</i> , id.....	64
L' <i>Aréthuse</i> , corvette.....	28
La <i>Tactique</i> , brick.....	4
L' <i>Eclair</i> , goélette.....	6

166

Nota : Le vaisseau la *Ville de Marseille* de 90 et, dit-on, en vue et quelques autres bâtimens qui se trouvent à Rio viendront au besoin renforcer la division. On ne sait à quoi attribuer le retard qu'éprouve l'arrivée de M. le contre-amiral Casy impatientement attendu depuis si

comtesse ; Lia jeta un coup d'œil rapide sur l'adresse et lut :

« A Mme..., poste restante, à Naples. »

— C'est bien, dit-elle. Allez.

Le domestique partit au galop.

Cette fois, il n'y avait plus de doute, c'était bien à une femme qu'il écrivait, à une femme qui cachait son nom sous un signe, à une femme qui, par conséquent, voulait rester inconnue ! Pourquoi ce mystère, s'il n'y avait pas eu dessous quelque intrigue criminelle ? Dès lors, le parti de la comtesse fut arrêté. Elle résolut de dissimuler, afin d'épier son mari jusqu'au bout, et avec une puissance dont elle se serait crue elle-même incapable, elle rentra dans sa chambre, et ouvrant la porte qui donnait dans l'appartement du comte, elle s'avanga vers Odoardo, le sourire sur les lèvres.

Le lendemain, Odoardo avait complètement oublié cette préoccupation qu'il avait remarquée la veille sur le visage de Lia, et qui l'avait un instant inquiété. Lia paraissait plus joyeuse et plus confiante dans l'avenir que jamais.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à Demain.)

long-tems, il est selon quelques personnes à la recherche de la *Belle-Poule* montée par le prince de Joinville.

Bâtimens Anglais :

L' <i>Alfred</i> , frégate.....	50 pièces.
La <i>Daphné</i> , corvette.....	18
Le <i>Fantôme</i> , brick.....	16
L' <i>Ardent</i> , bateau à vapeur	
Le <i>Patridge</i> , brick.....	10
Le <i>Viper</i> , goelette.....	6

100

Nos dernières lettres de Rio nous annoncent l'arrivée prochaine à Montevideo de renforts imposans.

Bâtimens Nord-Américain.

La <i>Colombie</i> , frégate.....	44
<i>Jonh Adams</i> , corvette.....	20
<i>Enterprize</i> , goelette.....	10

74

Bâtimens Brésiliens :

L' <i>Union</i> , corvette.....	18 pièces.
Le <i>7 Avril</i> , id.....	26
La <i>Carioca</i> , id.....	40
L' <i>Argus</i> , brick.....	12
L' <i>Impérial Pedro</i> , id.....	12
Le <i>Camaron</i> , goelette.....	6

114

Bâtimens Sardes :

L' <i>Eurudice</i> , frégate.....	41 pièces.
L' <i>Eridan</i> , brick.....	18

62

Bâtimens Portugais :

D. <i>Joao I</i> , corvette.....	24 pièces.
Total 23 bâtimens —	540 pièces.

Dans ce chiffre ne sont point compris ceux qui se trouvent en route de Buenos Ayres.

La corvette anglaise *The Pearl* est arrivée hier soir de Buenos Ayres : on assure qu'elle a apporté à Oribe des dépêches de Rosas dans lesquelles celui-ci lui enjoint de faire au plutôt sur la ville une dernière tentative si elle offre quelques chances de succès ou dans le cas contraire de battre immédiatement en retraite.

Dans une conférence à laquelle assistait un officier de la marine étrangère, un ministre oriental aurait déclaré que bien que disposé à tous les sacrifices en faveur de la paix le gouvernement rejeterait d'ailleurs toute ouverture à cet égard tant que l'ennemi foulerait le territoire et qu'il s'envelerait sous les ruines de la ville plutôt que de consentir à une transaction avec Oribe.

Malgré le blocus ridicule de celui-ci et les démonstrations de Brown plusieurs bâtimens chargés de bétail sont arrivés de Maldonado où s'en trouve encore un assez grand nombre.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Tout propriétaire ou locataire principal doit dans les vingt-quatre heures donner connaissance à la préfecture des personnes qu'il admet ou qui sortent de sa maison. Le chef de police est autorisé par le gouvernement à prendre à cet égard les mesures les plus sévères.

Une nouvelle organisation de la garde nationale sédentaire a été décrétée.

Toute transaction relative aux biens appartenant à des émigrés n'aura de validité désormais que si elle a été préalablement déférée à M. le chef politique.

FRANCE. L'ouverture des chambres a eu lieu le 9 Janvier : elles seront appelées à discuter le traité sur le droit de visite dont la presse s'est si long-temps et si ardemment occupée : cette discussion sera des plus vives et le résultat décidera du sort du ministère actuel.

Voici le résumé du discours de la couronne prononcé à cette occasion : il est plus vague et plus pâle que jamais.

Après avoir de nouveau déploré la mort de son fils, le Roi parle de l'état satisfaisant des finances et de ses relations amicales avec les puissances étrangères.

Le repos de l'orient se consolide, celui de la Syrie se prépare.

L'occupation des îles Marquises assure dans ces parages éloignés la protection due à notre commerce.

Notre pouvoir en Algérie s'étend et se fortifie chaque jour.

— L'Angleterre a offert ses bons offices afin d'éviter une rupture entre la France et l'Espagne.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 22 mars.

Rio Janeiro 6 mars, Polacre national *Virginia*, 135 t. cap. Montaño, à Carvallo avec 60 caisses confiture, 45 sacs café, 5 caisses cire, 1 balot tabac, 12 caisses chandelle de cire, 55 barils sucre, 100 id maïs, 23 caisses sucre.

Rio Janeiro 3 mars, brick sarde *Brillante*, 145 t. cap. Repeto, à Gianello avec 210 sacs riz, 40 id café, 536 barriques farine, 39 barils sucre, 77 caisses confiture, 332 rouleaux tabac, 1 caisse effets, 3 id objets de commande. Arrivé le 20 Janvier brick suédois *Oloron*, 280 t. cap. B. M. Wportz, à ordre avec bois de construction.

New-York 27 janvier, trois mats américain *Cancellor*, 277 t. cap. Beauvais, à Zimmermann Frazier, avec bois de construction et effets.

Maldonado, brick américain *Général Pikey*.

Monsieur le rédacteur du *Patriote*,

Ayant lu dans un de vos numéros que des plaintes étaient articulées contre le Sr. Pujos, armateur du navire *l'Aigrette* de Bordeaux et sachant que bien d'autres vont surgir contre lui, nous nous empressons de vous demander la publication de nos griefs afin de ne point arriver des derniers.

Nous sommes passagers de *l'Aigrette* : avant l'embarquement nous avons donné au Sr. Pujos des garanties de sa satisfaction et une obligation de 600 francs pour compléter le prix du passage payable à Montevideo, — de plus une hypothèque de 1600 francs sur deux propriétés. Il était impossible de lui offrir plus de sûretés ; malgré tout, ledit armateur s'est cru en droit de nous retenir nos outils et ustensiles et depuis le 18 février dernier il nous met ainsi dans l'impossibilité de travailler, de soutenir nos familles et même de le satisfaire. Nous devons dès lors protester contre les paiemens à Bordeaux aux échéances convenues et nous ferons d'un autre côté supporter au Sr. Pujos les énormes préjudices qu'il nous a occasionnés. Nous faisons dès aujourd'hui par la voie de la presse toutes nos réserves à cet égard.

FAGET, CHAUVIN.

AVIS DIVERS.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. *Joachim BERNARD*, rue St. Louis no. 51, ou à son établissement de las Bovedas : ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AMA DE LECHE.

Hay una muy abundante y joven race en parida ; el que guste pueda ocurrir á la calle de San Gabriel, en la Confiteria de la Patria d'órden razon.

Monsieur le rédacteur,

M. Pierre CRAMPET, ayant inséré dans le *Nacional* du 20 courant, que notre avis antérieur sur l'achat de son magasin, pouvait être considéré comme la preuve la plus patente de l'ignorance, puisque ses créanciers ont perdu tout droit, pour ne pas s'être présentés dans le terme des trois jours de l'avis, conformément à la loi, nous lui répondons pour lui et le public :

Que s'il y a eu ignorance de notre part, il n'en a pas été de même de la part du sieur Crampet :

Que M. Crampet n'ignore pas, mais qu'il a intérêt à feindre de l'ignorer, que les créanciers se sont présentés sans exception, au magasin de coiffeur de ce monsieur, et nous ont déclaré formellement qu'ils s'opposaient à la vente du magasin, si leurs comptes, tous échus, n'étaient pas acquittés par lui.

Qu'il s'est présenté beaucoup plus de créanciers que n'en relatait notre contrat d'achat, et que, si la vente n'avait pas éprouvé d'entraves, nous devions payer.

Que les créanciers porteurs de billets à ordre, ou lettres souscrites par le sieur Crampet, ont voulu que leurs titres pesassent sur le magasin, puisque M. Crampet les avait, d'après des vues à lui particulières, éiminés de la liste des créanciers, eux-mêmes les autres n'ont pu, dans l'acte de vente, faire mention de leur existence, puisqu'afin d'ignorer que M. Crampet, M. Crampet s'était caché dans le café de la propriété de son épouse, près du Marché principal.

M. Crampet avait si bien la conscience de ses actions, qu'il nous a déclaré, que la crainte de ses créanciers lui avait fait passer, les trois jours dans une anxiété terrible, les trois nuits dans un cochemar épouvantable ; qu'il n'a respiré que le quatrième jour.

Que par ces raisons éminemment véridiques, les créanciers appréciant la mauvaise foi et la position du sieur Crampet, malgré la confiance qu'ils ont dans notre caution, se sont opposés à la vente ; la majeure partie de leurs titres ayant été oubliés volontairement du sieur Crampet, le terme de leurs créanciers étant expiré depuis long-temps ;

Ces messieurs n'ont pas voulu, pour mettre à l'abri la moralité et la fortune de M. Crampet, compromettre la confiance de notre caution et la notre.

DENIS et ARMAND.

Nous reproduisons aujourd'hui la lettre de M. Pujos, puisqu'elle a été dénatuée dans notre numéro précédent.

A M. le rédacteur du *Patriote*,

En réponse à celle de M. Catalogne insérée dans votre numéro d'hier, je dirai que, si ce monsieur est encore à bord de *l'Aigrette*, ce n'est que parce que l'autorité a manqué à son bon droit, puisque comme propriétaire armateur et du navire et du chargement il m'était loisible aux termes de l'article 218 du code de commerce de lui donner congé, en lui payant ce qui lui est dû : c'est ce que je lui ai offert par-devant M. le consul de France, et ce que j'offre aujourd'hui : j'ajouterai aussi à cette condition celle de son rapatriement. Je crois, monsieur, qu'aucune loi ne peut dès lors m'im-

poser un mandataire que celui à qui j'ai récemment accordé ma confiance.

J. P. PUJOS.

Monsieur le rédacteur.

Puisque M. Pujos tient tant à entretenir le public de nos différends, lorsqu'il y a ici une autorité compétente pour les régler avec justice, il faut bien, quoique à regret, que j'entre aussi moi-même dans quelques explications :

D'abord je ferai remarquer que, malgré son premier avis du 16 courant, M. Pujos en est venu à reconnaître par le second, que je n'ai pas cessé d'être le capitaine du navire *l'Aigrette*, que j'avais, disait-il, commandé, mais comme il lui faut toujours et partout une victime, c'est maintenant l'autorité supérieure qu'il attaque et accuse sans égard. Il trompe le public lorsqu'il prétend qu'il m'a offert chez monsieur le consul le paiement de ce qui m'était dû ; il y a en effet plus de huit jours que je ne l'ai approché, *seulement à portée de voix*, et plus de 15 que nous ne nous sommes trouvés ensemble au consulat, encore était-ce pour des circonstances étrangères à celles-ci. Tout ce que j'ai vu seulement, c'est qu'il y existait une de ses lettres demandant *purement et simplement*, en vertu de l'art. 218 du code de commerce mon remplacement ; ajoutant, sans nullement parler de frais de rapatriement ni de ce qui était dû, qu'il n'y aurait point d'indemnité accordée de sa part ; je lui prouverai, quand il le voudra, qu'*ainsi seulement s'exprime sa lettre*.

Comme il lui fut observé par diverses personnes que j'invoquais en ma faveur l'article 270 du code de commerce, tant parce qu'il ne pouvait justifier contre moi d'aucune cause valable de remplacement puisque tout récemment encore il faisait les plus grands éloges de ma personne en présence de mon équipage et de plusieurs personnes notables que je pourrais citer, que parce qu'au contraire j'avais moi-même de graves sujets de plainte contre lui dont le rapport justifié est déposé au consulat, et que de plus en outre un cas pareil venait d'être semblablement réglé au consulat Sarde, il lui fut proposé de soumettre la question à des arbitres respectables. Mais il a refusé d'entendre parler d'arbitrage, voulant *caricaturer* et déclarer maintenant qu'il m'offre de payer ce qui est dû, ainsi que les frais de rapatriement ; qu'il se pénètre donc bien de toute l'étendue du mot souligné, et je suis tout prêt à en terminer. Qu'il s'empresse seulement de présenter au consulat un capitaine qui *y croit admis*, conformément à nos lois françaises, d'y solder ensuite le total de mon décompte dont il y trouvera le détail, et alors je m'estimerai heureux de finir avec la société si peu agréable de ce monsieur et qui m'a été si dangereuse. Je dois cependant le prévenir que j'insiste, dans l'intérêt des assureurs, à ce que mon remplacement n'ait pas lieu avant la conclusion des travaux ordonnés par les experts, ayant des motifs très graves pour le demander, surtout depuis qu'il a sciemment empêché par son premier avis la continuation des fournitures et de travaux commencés, dans le cas où le remplacement aurait lieu auparavant, malgré l'intention que j'exprime, il me restera à protester, mais le public comprendra que même dans le cas il est de toute rigueur que M. Pujos me donne vis-à-vis des assureurs une décharge pleine et entière.

E. CATALOGNE, capitaine
de *l'Aigrette*.

Monsieur Dormoy,

Je suis singulièrement étonné de l'article que vous avez publié par la voie du journal de cette ville, le *Patriote*. Je ne puis à croire que cet article n'est pas de votre production, mais bien celles de personnes mal renseignées et qui par conséquent sont plutôt ennemies qu'amies du droit et de ce qui est de justice, ne considérant, que le salaire qu'on leur donne pour le travail qu'ils ont fait, sans calculer les conséquences qui peuvent en résulter.

Si quelques personnes vous sont redevables de quelques sommes, et que ces personnes sont de mauvaise foi, et votre colère à leur égard retombe sur moi. Je n'ai jamais donné aucun motif à qui que ce soit, pour qu'on en agisse ainsi à mon égard, et principalement vous.

Par la tournure que vous donnez à votre article, inséré dans le journal le *Patriote*, vous paraissez vouloir faire comprendre, que j'ai voulu divulguer au public, que vous me deviez la somme de... pour un billard que je vous ai vendu et livré il y a trois mois. par le même article, vous paraissez mécontent de ce que ces personnes de mauvaise foi, en vous refusant,

ce qu'ils vous doivent, vous ont dit de ne payer le billard que vous me devez, ici il n'y a rien qui puisse blesser la délicatesse d'un homme de bien, ni qui prouve que vous me devez la valeur totale du billard puisque j'ai reçu après neuf jours de mise en place l'a.compte dont nous étions convenus.

Je vous dirais que j'ai pour principes, d'être discret : et que, si quelques personnes savent que vous me devez, ça ne peut provenir que des circonstances ci-après désignées. Plusieurs personnes m'ont demandé, pour que je leur fisse des billards, dans le genre du votre, ils m'ont demandé quel était le prix et les conditions du paiement ; je leur ai répondu, que les prix et les conditions du paiement serait les mêmes qu'avec vous ; et alors je leur ai donné le prix et l'explication des conditions. A présent, si ces personnes ont été consulter d'autres personnes de mon état, ou qui n'ont pas été discrets, en ai-je la faute, non ! pourquoi donc faire retomber sur moi votre colère ?

Si les motifs de votre colère, sont que vous ne voulez pas que l'on sache que vous me devez ; je vous dirais que c'est une simplicité de votre part, parce que ce n'est point un crime de devoir, et dans ce cas il y aurait beaucoup de criminels. Conséquemment votre motif n'a aucun fondement de justice.

J'ai à vous dire aussi monsieur, que si votre intention est de continuer une polémique avec moi, je vous laisserai seul parler à votre aise, je vous observerais que je ne me sert de la plume que pour faire mes comptes, que je suis un ouvrier qui ne s'occupe que de mon état ; de plus, que ce n'est que m'a franchise et mon équité, m'ont dicté ces quelques lignes ; et d'être à l'avenir plus circonspect dans vos exaspérations publiques : du contraire je me verrais dans l'obligation de prendre plus tard des mesures contradictoires à cet égard.

COCHET.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4 "

S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Gourouihou, à droite dans la cour.

AVIS AU COMMERCE.

MM. DENIS ET ARMAND ont l'honneur de prévenir le public que la vente qui leur a été faite par M. CRAMPET, de la peluqueria située rue San Joaquin, est de suite par l'opposition des créanciers, et par conséquent les lettres qui avaient été souscrites par les acheteurs et acceptées par M. Labastie comme caution, seront nulles ; devint M. CRAMPET les remettre pour ne pouvoir réaliser la vente de ladite peluqueria.

On trouvera chez M. l'Etourneau, à la Ville de Paris, rue du St-François, des Calendriers français, pour les bureaux.

Une personne qui a servi pendant longues années dans les premières maisons de cette ville en qualité de maître d'hôtel offre ses services à ceux qui voudront bien l'employer.

S'adresser au bureau du journal

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lelièvre et André Micoud est de aujourd'hui dissoute à l'amiable : l'actif et le passif restent à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

AVIS.— On a perdu dimanche dernier, dans l'enceinte du marché, un portefeuille contenant ces papiers de famille la résiliation d'un contrat et un certificat d'immatriculation au nom de M. Joseph Piépon. La personne qui voudra bien le remettre au bureau de ce journal sera gratifiée,

Le sieur Ancelot, natif de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise, qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille.
MONET.

Le sieur Leceste, de Montreuil (Seine), est invité à se procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monet est chargé par sa famille de satisfaire son passage.
MONET.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres

Estevan Ritu y D. Pedro Parterie en la casa del Sr. Dn Manuel Lima, manzana núm. 5. (buena vista) b huendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

NOURRICE.

On en trouvera une jeune, saine et robuste, accouchée il y a environ cinq mois, chez Mr. Jean GARAT, au Restaurant vis à vis du *Lion d'or*.

AMA DE LECHE.

Se encontrará una, jóven, sana y robusta, parida desde cinco meses, en la fonda de D. Juan GARAT, en la calle grande del mercado, frente a la botica del *Leon de Oro*.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de St. Pedro ou du Porton, maison de Da. Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a regu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LANZAC, au dit magasin.

Les consignataires du trois mats le *Turenne*, préviennent les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il puisse se continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissances finiront le 23 courant. Les mêmes préviennent les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larche ou avec leurs consignataires MM Zumermann e. Tre sera rue San-Benito.

Le capitaine du trois-mats barque française, *Ducoedic*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 20, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On réde la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

A LOUER.— Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle cuisine et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St. Jean, n.º 39.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

Navires en Charge.

POUR VALPARAISO.

Le beau trois mats barque *l'Alfred*, de première marche et de première classe, doublé et coué en cuivre, mettra à la voile, sous le commandement du capitaine Duhertrand, pour ladite destination, le 15 au 20 de ce mois. Il peut recevoir du chargement et quelques passagers, qui trouveront toutes les commodités désirables dans une chambre élégante et spacieuse. Le meilleur traitement leur sera garanti.

S'adresser au consignataire Paul Duplessis, calle San Benito, n.º 125.

AVIS. Rue St.-Joaquin dite des pêcheurs, No.— une porte plus haut que Mme Himonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador el Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le, 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.